

## Agrosil Algin

Référence : FDS\_954\_N  
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0  
Date de révision: 08/11/2018

---

### RUBRIQUE 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Agrosil Algin

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Fertilisant

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Société** : COMPO EXPERT France SAS  
49 Avenue Georges Pompidou  
92593 LEVALLOIS-PERRET Cedex

Téléphone : 09 82 55 28 56  
Adresse e-mail : fds-compo-expert@compo-expert.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

APPEL D'URGENCE ORFILA (INRS) : 01 45 42 59 99

---

### RUBRIQUE 2. Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

N'est pas un mélange dangereux.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Étiquetage non applicable.

#### 2.3 Autres dangers

Contient du *Bacillus amyloliquefaciens*. Les micro-organismes peuvent provoquer des réactions de sensibilisation.

---

## Agrosil Algin

Référence : FDS\_954\_N  
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0  
Date de révision: 08/11/2018

### RUBRIQUE 3. Composition/ informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

##### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
Aucun composant dangereux			

### RUBRIQUE 4. Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver à l'eau et au savon par précaution.
- En cas de contact avec les yeux : Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.  
Appeler un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Pas d'information disponible.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.

### RUBRIQUE 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : En cas d'incendie, utiliser de l'eau/ de l'eau pulvérisée/ un jet d'eau/ l'oxyde de carbone/du sable/ de la mousse résistant à l'alcool/ du produit chimique pour l'extinction.  
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

## Agrosil Algin

Référence : FDS\_954\_N  
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0  
Date de révision: 08/11/2018

---

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Peut dégager des gaz dangereux lors du chauffage.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.  
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

---

## RUBRIQUE 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Éviter la formation de poussière.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

---

## Agrosil Algin

Référence : FDS\_954\_N  
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0  
Date de révision: 08/11/2018

---

### RUBRIQUE 7. Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation de poussière.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
- Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.  
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Protéger de la chaleur.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Pas de précautions spéciales requises.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour une utilisation correcte et sûre de ce produit, veuillez-vous référer aux conditions d'utilisation indiquées sur l'étiquette du produit.

---

## Agrosil Algin

Référence : FDS\_954\_N  
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0  
Date de révision: 08/11/2018

### RUBRIQUE 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Donnée non disponible

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

##### Mesures d'ordre technique

Veiller à une ventilation adéquate.

##### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

Protection des mains  
Remarques : Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

Protection de la peau et du corps : Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

Protection respiratoire : Protection respiratoire en cas de formation d'aérosols ou de poussière.

##### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

### RUBRIQUE 9. Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: solide
Couleur	: brun clair
Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: env. 5, (20 °C)
Point/intervalle de fusion	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Non applicable
Point d'éclair	: Non pertinent
Taux d'évaporation	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: pas facilement inflammable(s)
Limite d'explosivité, supérieure	: Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	: Non applicable
Pression de vapeur	: Non applicable
Densité de vapeur relative	: Non applicable

## Agrosil Algin

Référence : FDS\_954\_N  
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0  
Date de révision: 08/11/2018

---

Densité relative	: Non applicable
Masse volumique apparente	: env. 750 kg/m <sup>3</sup>
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: soluble
Coefficient de partage: n- octanol/eau	: Non applicable
Température de décomposition	: 200 - 250 °C Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.
Viscosité Viscosité, dynamique	: Non applicable
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Propriétés explosives	: Non explosif
Propriétés comburantes	: N'est pas considéré comme une substance oxydante

### 9.2 Autres informations

Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucune raisonnablement prévisible.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé  
selon les prescriptions.  
Éviter l'humidité.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:, Oxydes  
d'azote (NOx)

## Agrosil Algin

Référence : FDS\_954\_N  
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0  
Date de révision: 08/11/2018

---

### RUBRIQUE 11. Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Produit:**

Remarques: Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.

##### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Produit:**

Remarques: Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

##### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

**Produit:**

Remarques: Aucun(e) à notre connaissance.

##### Mutagenicité sur les cellules germinales

**Produit:**

Génotoxicité in vitro : Remarques: Ne contient pas de composants dangereux selon SGH (Système Global Harmonisé)

##### Cancérogénicité

**Produit:**

Remarques: Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

##### Toxicité pour la reproduction

**Produit:**

Effets sur la fertilité : Remarques: Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

**Produit:**

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

**Produit:**

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

## Agrosil Algin

Référence : FDS\_954\_N  
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0  
Date de révision: 08/11/2018

---

### Information supplémentaire

**Produit:**

Remarques: Le produit ne contient aucune substance classée comme dangereuse pour la santé à une concentration qui exige leur prise en compte selon la directive de la CE.

## RUBRIQUE 12. Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

**Produit:**

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

### 12.2 Persistance et dégradabilité

**Produit:**

Biodégradabilité : Remarques: Les composés organiques du produit sont biodégradables.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

**Produit:**

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

### 12.4 Mobilité dans le sol

**Produit:**

Mobilité : Remarques: Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Produit:**

Evaluation : Remarques: Donnée non disponible

### 12.6 Autres effets néfastes

**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

---

## RUBRIQUE 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation en vigueur.

Emballages contaminés : Réemploi de l'emballage interdit. Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor.



**Agrosil Algin**

Référence : FDS\_954\_N  
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0  
Date de révision: 08/11/2018

**RUBRIQUE 14. Informations relatives au transport**

<b>Règlement Transport</b>	<b>ADR / RID</b>	<b>ADNR</b>	<b>IMDG</b>	<b>IATA</b>
<b>14.1 Numéro ONU</b>	<b>Non réglementé</b>			
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations Unies</b>				
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>				
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>				
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>				
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>				
<b>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC</b>				

**RUBRIQUE 15. Informations réglementaires**

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Rubrique ICPE : Non concerné

**Agrosil Algin**

Référence : FDS\_954\_N  
Version: 2018-01

Edition révisée n° 0  
Date de révision: 08/11/2018

---

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

A notre connaissance, les substances de ce mélange n'ont pas fait l'objet d'un rapport sur la sécurité chimique (CSR)

---

**RUBRIQUE 16. Autres informations**

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.